



Ville de LORRAINE

Ville de Lorraine
Ce document n'a pas de valeur officielle.

ORDRE DU JOURⁱ

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 6 DECEMBRE 2022, A 17 H CENTRE CULTUREL LAURENT G-BELLEY

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. AUTORISATION SIGNATURE – Lettres d'entente 2022-02 et 2022-03 – Section locale 3134 (employés de bureau)
4. NOMINATION – Adjointe administrative à la direction générale et à la mairie – Mme Nancy Ouellette
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. LEVÉE DE LA SÉANCE

ⁱ L'ordre du jour est diffusé à titre d'information et peut être **sujet à changement** avant ou lors de la séance.